

**DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE  
DE LA COMMISSION DU DANUBE**



**Commission du Danube  
Budapest, 2019**

**PROCES-VERBAUX DE LA  
COMMISSION DU DANUBE**

**DIXIEME SESSION  
EXTRAORDINAIRE**

**COMMISSION DU DANUBE  
Budapest – 2019**

**ISBN 978-963-87781-5-4**

Editeur : COMMISSION DU DANUBE  
H-1068 Budapest, Benczúr u. 25.  
Téléphone : +(36 1) 461 80 10  
E-mail : [secretariat@danubecom-intern.org](mailto:secretariat@danubecom-intern.org)  
Internet : [www.danubecommission.org](http://www.danubecommission.org)  
Rédacteur : Secrétariat de la Commission du Danube  
Imprimé en Hongrie

Tous droits réservés.  
La réimpression, même partielle, est interdite.  
Toute reproduction de ce livre ou d'un extrait  
quelconque sans l'autorisation écrite  
de l'éditeur est interdite.



**PROCES-VERBAUX  
DE LA COMMISSION DU DANUBE**

**DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE**

(20 mars 2019)

Budapest – 2019

## SOMMAIRE

|   | page |
|---|------|
| Liste des participants – CD/SES-X Extr./1 .....   | 3    |
| Ordre du jour de la Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube – CD/SES-X Extr./2 .....  | 6    |
| Compte-rendu sur les travaux de la Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube tenue le 20 mars 2019 .....  | 9    |
| <i>Annexe 1</i> Décision de la Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube concernant l'amendement de la « Liste des fonctions du Secrétariat de la Commission du Danube » et la nomination des fonctionnaires du Secrétariat de la Commission du Danube pour le mandat 2019-2022 - CD/SES-X Extr./5..... | 14   |
| <i>Annexe 2</i> Tableau comparatif des Recommandations des Etats membres de la CD au sujet du pourvoi des postes de fonctionnaire pour le mandat 2019-2022 - CD/SES-X Extr./4. ....   | 17   |
| <i>Annexe 3</i> List of new Secretariat of Danube Commission as of 1 <sup>st</sup> July 2019 - Version 20 <sup>th</sup> March 2019 .....  | 20   |

**LISTE DES PARTICIPANTS**  
**DE LA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE**  
**DE LA COMMISSION DU DANUBE**

Délégations des pays membres de la Commission du Danube

Allemagne

- |                         |   |  |
|-------------------------|---|--|
| M. Volkmar WENZEL       | - | Représentant de la République fédérale d'Allemagne à la Commission du Danube |
| M. Norman GERHARDT      | - | Suppléant du Représentant  |
| Mme Birgit WÜNSCHE      | - | Suppléante du Représentant   |
| M. Sebastian TALAROWSKI | - | Conseiller   |

Autriche

- |                              |   |   |
|------------------------------|---|---|
| Mme Elisabeth ELLISON KRAMER | - | Représentante de la République d'Autriche à la Commission du Danube |
| M. Michael KAINZ             | - | Suppléant de la Représentante                                       |

Bulgarie

- |                        |   |  |
|------------------------|---|--|
| Mme Oulyana BOGDANSKA  | - | Représentante de la République de Bulgarie à la Commission du Danube |
| M. Gueorgui GUEORGUIEV | - | Expert   |

Croatie

- |                        |   |  |
|------------------------|---|--|
| M. Gordan GRLIĆ RADMAN | - | Représentant de la République de Croatie à la Commission du Danube |
| M. Ivan BUŠIĆ          | - | Suppléant du Représentant  |

Hongrie

- M. Iván GYURCSÍK - Représentant de la Hongrie à la Commission du Danube  
M. György SKELECZ - Expert

République de Moldova

- M. Oleg ȚULEA - Représentant de la République de Moldova à la Commission du Danube  
M. Vladimir SACAGIU - Suppléant du Représentant  
M. Victor NICOLAE - Suppléant du Représentant  
M. Igor ZAHARIA - Expert

Roumanie

- M. Marius LAZURCA - Représentant de la Roumanie à la Commission du Danube  
M. Alexandru JIPA-TEODOROS - Conseiller

Russie

- M. Vladimir SERGUEEV - Représentant de la Fédération de Russie à la Commission du Danube  
Mme Irina ORINITCHEVA - Suppléante du Représentant  
M. Denis OUSHAKOV - Expert  
M. Valentin MIKHAYLOV - Expert

Serbie

- M. Ivan TODOROV - Représentant de la République de Serbie à la Commission du Danube  
M. Veljko KOVACEVIĆ - Suppléant du Représentant  
Mme Deana DJUKIĆ - Suppléante du Représentant



Slovaquie

- |                     |   |  |
|---------------------|---|--|
| M. Pavol HAMŽÍK     | - | Représentant de la République slovaque à la Commission du Danube |
| Mme Iveta HERMYSOVÁ | - | Suppléante du Représentant                                       |
| M. Juraj FRANKO     | - | Suppléant du Représentant  |

Ukraine

- |                           |   |  |
|---------------------------|---|--|
| Mme Lyoubov NEPOP         | - | Représentante de l'Ukraine à la Commission du Danube |
| M. Alexandr BASSYOUK      | - | Suppléant de la Représentante                        |
| M. Evguéniy LISSOUTCHENKO | - | Suppléant de la Représentante                        |
| M. Alekséï TARASSENKO     | - | Conseiller   |
| M. Alekséï KONDYK         | - | Conseiller   |

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session et adoption de l'Ordre du jour
2. Révision des « Règles de procédure » en ce qui concerne le point 3 de l'Ordre du jour : Nomination des fonctionnaires pour le mandat 2019-2022
  - 2.1 Proposition de l'Ukraine
  - 2.2 Proposition de la Slovaquie
  - 2.3 Proposition de la Bulgarie
  - 2.4 Proposition du groupe de travail pour les questions juridiques et financières (séance de novembre 2018) - sur demande de la Roumanie
  - 2.5 Proposition de la République fédérale d'Allemagne
3. Nomination des fonctionnaires pour le mandat 2019-2022
  - 3.1 Recommandation de l'Ukraine
  - 3.2 Recommandation de la Hongrie
  - 3.3 Recommandation de l'Autriche
  - 3.4 Recommandation de la Fédération de Russie
  - 3.5 Recommandation de la République fédérale d'Allemagne
  - 3.6 Recommandation de la Croatie
  - 3.7 Recommandation de la Slovaquie
  - 3.8 Recommandation de la Roumanie
  - 3.9 Recommandation de la République de Moldova
  - 3.10 Recommandation de la Serbie
  - 3.11 Recommandation de la Bulgarie
4. Divers

**COMMISSION DU DANUBE**  
**Dixième session extraordinaire**

**CD/SES-X Extr.**

**COMPTE-RENDU SUR LES TRAVAUX**  
**DE LA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE**  
**DE LA COMMISSION DU DANUBE**

20 mars 2019

**BUDAPEST**

### Questions générales

1. La Commission du Danube (CD) a tenu sa Dixième session extraordinaire le 20 mars 2019 à Budapest sous la direction de son président, l'Ambassadeur Gordan Grlić Radman (République de Croatie).
2. Ont pris part à la session 33 délégués de 11 Etats membres de la CD.
3. La session extraordinaire a été convoquée en vertu de la Décision CD/SES 91/15, adoptée par la Quatre-vingt-onzième session de la CD (12 décembre 2018) afin de nommer les fonctionnaires pour le mandat 2019-2022 et de réviser les « Règles de procédure » suite à ceci.
4. La seule Décision (doc. CD/SES-X Extr./5) adoptée au cours de la session figure en Annexe 1 au présent Compte-rendu sur les travaux.

### Rencontre informelle – proposition de compromis du Président (non-paper)

5. Sur proposition du **Président**, les chefs de délégations ont procédé au début à une rencontre informelle. Bien que le Secrétariat eût préparé un tableau comparatif des recommandations des Etats membres au sujet du pourvoi des postes de fonctionnaire pour le mandat 2019-2022, distribué avant la session et figurant en Annexe 2 au présent Compte-rendu sur les travaux, les débats de la rencontre informelle se sont déroulés sur la base d'une proposition de compromis rédigée par le Président de la CD et distribuée sur place aux chefs de délégation (cf. *non-paper* en Annexe 3).
6. Après avoir remercié les Etats membres ayant fait parvenir leurs propositions dans les délais impartis (avant le 31 janvier 2019) et le Secrétariat pour avoir dressé ledit tableau comparatif, le **Président** a présenté sa proposition de compromis relative au pourvoi des postes de fonctionnaire pour le mandat 2019-2022.

Tout en rappelant qu'une éventuelle modernisation de la structure pourrait, de toute évidence, constituer une tâche du nouveau Secrétariat, le **Président** a attiré l'attention de la session sur le fait que le *non-paper* qu'il avait rédigé illustrait la structure du Secrétariat en fonction et incluait un Directeur général – candidat de l'Autriche, un Ingénieur en chef au statut d'Adjoint au Directeur général – candidat de l'Ukraine, un Adjoint au Directeur général pour les questions administratives et financières – candidat de la Hongrie et un Adjoint

au Directeur général pour les questions juridiques, de révision et de ressources humaines – candidat de la Roumanie, et a proposé d'approuver ladite structure par un vote.

Il était supposé de réaliser lors d'une étape suivante la distribution des postes parmi les candidats de la part des pays membres, la modification de la dénomination des fonctions ainsi que la description des attributions pour lesdites fonctions. Selon la distribution proposée par le Président des postes de conseillers, les questions nautiques ont été reléguées à la compétence du candidat de l'Allemagne, l'entretien des voies navigables à celle du candidat de la Slovaquie, le développement de la navigation danubienne à celle de la candidate de la Croatie, les questions techniques à celle du candidat de la Bulgarie, les questions du transport de marchandises et de passagers et la question des ports à celle du candidat de la Serbie, les questions des relations publiques et des relations internationales à celle de la candidate de la République de Moldova, les questions de l'environnement et des statistiques à celle du candidat de la Russie.

Le **Président** a noté que la rotation complète proposée des fonctionnaires du Secrétariat ne saurait se produire pour des raisons purement techniques, vu que cela paralyse les travaux du Secrétariat. De cette manière, une certaine activité du Secrétariat devait être conservée à quelque 10%.

7. Surpris initialement par la proposition du Président, les Représentants de la **Slovaquie**, de la **Hongrie**, de l'**Autriche**, de la **Serbie**, de la **Bulgarie**, de la **Croatie**, de l'**Ukraine** et de la **République de Moldova** se sont par la suite prononcés en sa faveur et ont estimé que celle-ci pouvait mener à une solution de compromis et mettre fin aux débats relatifs au changement de mandat. Toutefois, le **Représentant de la Fédération de Russie, M. Serguéev**, a exprimé sa perplexité au sujet du fait que des Etats membres aient nominalisé des candidats à certaines fonctions, ces dernières n'étant toutefois pas reflétées dans la proposition du Président. Il a déclaré que dans ce contexte la délégation russe ne saurait finaliser sa position durant la séance en cours dans un délai si bref.
8. Le problème des fonctions à pourvoir soulevé par le Représentant de la Russie a été résolu par voie de compromis grâce à une proposition alternative élaborée conjointement par les délégations russe et serbe au sujet de la distribution des attributions entre deux postes de conseiller nouvellement créés : il revenait au conseiller de la part de la Serbie de s'occuper du développement des transports de marchandises et de passagers, des ports et

des services logistiques et au conseiller de la part de la Russie – des questions de la protection de l'environnement et plusieurs autres questions techniques.

9. Vu que suite à l'accord entre les délégations russe et serbe, les questions d'analyse économique et statistiques ne figuraient plus parmi les attributions d'aucun des conseillers, il a été proposé que celles-ci soient incluses parmi les attributions de l'Ingénieur en chef. Le compromis avec la partie ukrainienne, dont le candidat envisageait d'occuper le poste d'Ingénieur en chef, résidait dans ce qu'il convenait que l'Ingénieur en chef s'occupe des questions d'analyse économique et statistique tandis que dans la description des attributions des conseillers de la sphère technique il était envisagé d'inclure des tâches relatives au recueil et au traitement des données statistiques dans la sphère de leurs compétences.
10. Les autres délégations ont formulé certains amendements formels concernant la proposition du Président. Ainsi, le **Représentant de la Hongrie, M. Gyurcsík**, a attiré l'attention sur l'indétermination du terme "ревизия/revision" (associé soit à la révision de la Convention de Belgrade soit à un audit financier) lequel, par la suite, a été éliminé de la dénomination du poste d'Adjoint au Directeur général pour les questions juridiques et de ressources humaines proposé par le Président.

Le **Représentant de la République de Serbie, M. Todorov**, a estimé opportun d'insérer certaines corrections dans les dénominations des fonctions proposées.

La **Représentante de la République de Bulgarie, Mme Bogdanska**, a déclaré que la Bulgarie proposait d'insérer dans la dénomination de la fonction de son candidat une addition traitant des radiocommunications.

Finalement, la **Représentante d'Ukraine, Mme Npop**, a exprimé la disponibilité de soutenir la structure proposée du Secrétariat pour autant que les dénominations des fonctions soient finalisées considérant que cela offrirait la possibilité de procéder à un vote en paquet en ce qui concernait la structure ainsi que la nomination des fonctionnaires respectifs.

### Ouverture de la session

11. Après l'ouverture officielle de la session, l'Ordre du jour (doc. CD/SES-X Extr./2) a été adoptée à l'unanimité.
12. Lors des débats au point 2 de l'Ordre du jour et dans le contexte du compromis déjà atteint par les Représentants des Etats membres (voir ci-dessus), la Roumanie, l'Allemagne, la Hongrie, la Slovaquie, la Bulgarie (à condition de l'indication des compétences en matière de radiocommunications dans la description des attributions fonctionnelles du conseiller pour les questions techniques de la part de la Bulgarie) et partiellement l'Ukraine (laquelle avait été d'accord avec la structure de compromis du Secrétariat du mandat 2019-2022, mais avait insisté sur la nécessité d'un vote par paquet au sujet de l'éventualité de la formation de l'équipe suivante du Secrétariat sur la base du principe de l'égalité (1+10), reflété également dans la proposition de l'Allemagne et du principe de la rotation au poste de Directeur général du Secrétariat) ont retiré leurs propositions de réviser les « Règles de procédure et autres documents d'organisation de la Commission du Danube ».

Afin de soumettre à l'approbation le consensus obtenu, sur proposition du Représentant de la Fédération de Russie, le Secrétariat a été chargé d'élaborer un projet de Décision dressé sur la base du *non-paper* du Président, reflétant les propositions soumises au cours de la rencontre informelle ainsi que les accords obtenus en ce qui concerne l'amendement de la « Liste des fonctions du Secrétariat de la Commission du Danube ».

### Adoption d'une Décision et achèvement de la session

13. Le projet de Décision dressé par le Secrétariat, comprenant une liste amendée des fonctions du Secrétariat de la Commission du Danube ainsi qu'une liste des fonctionnaires du Secrétariat nommés pour le mandat 2019-2022 (selon le point 3 de l'Ordre du jour de la session) a été présenté en vue d'examen.
14. Au cours du processus d'examen de ce projet ont été fournis des éclaircissements au sujet du fait que les fonctions d'Adjoints au Directeur général et d'Ingénieur en chef étaient équivalentes (indépendamment de l'ordre de leur énumération dans la liste de fonctions) et que les fonctionnaires du mandat précédent continuant le travail dans le Secrétariat ne prolongeaient pas leur mandat mais étaient assimilés aux fonctionnaires du Secrétariat arrivés récemment, conformément aux dispositions du « Règlement relatif

aux droits et obligations des fonctionnaires du Secrétariat de la Commission du Danube ».

15. Une fois les amendements convenus introduits, suite à un vote, la Décision (doc. CD/SES-X Extr./5) a été adoptée par la session. Les délégations ont chargé le groupe de travail pour les questions juridiques et financières de préparer à l'intention de la 92<sup>e</sup> session de la Commission du Danube, sur la base des propositions ultérieures des Etats membres, un projet de Décision concernant l'amendement de la « Description des attributions des fonctionnaires et des employés du Secrétariat de la Commission du Danube et de leurs qualifications professionnelles », tenant compte du compromis confirmé par la Décision adoptée.
16. La délégation de la Fédération de Russie, tout en soulignant qu'elle n'avait pas d'observations essentielles sur l'essence du projet de Décision, s'est abstenu du vote en se référant au manque de temps pour étudier la compatibilité des dispositions dudit projet avec le texte de la Convention (article 8) ainsi qu'au non-respect de l'article 66 des Règles de procédure de la Commission du Danube.
17. Des propositions en vue d'un examen sur le quatrième point – « Divers » – n'ont pas été reçues.
18. Le **Président** a remercié les Représentants des Etats membres de leur coopération et le Secrétariat de la Commission du Danube des efforts déployés pour la préparation à la session.
19. Sur ce, la Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube a achevé ses travaux.

*Président*  
*de la Commission du Danube*

Gordan GRLIĆ RADMAN

*Secrétaire*  
*de la Commission du Danube*

Elisabeth ELLISON-KRAMER



**D E C I S I O N**

**de la Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube  
concernant l'amendement de la « Liste des fonctions du Secrétariat de la  
Commission du Danube » et la nomination des fonctionnaires du Secrétariat  
de la Commission du Danube pour le mandat 2019-2022**

*(adoptée le 20 mars 2019)*

Vu la Décision de la Quatre-vingt-onzième session de la Commission du Danube (doc. CD/SES 91/5) adoptée le 12 décembre 2018,

Ayant pris note des recommandations des Etats membres de la CD,

Conformément aux articles 54 et 55 des Règles de procédure de la Commission du Danube et à l'article 10 du Règlement relatif aux droits et obligations des fonctionnaires du Secrétariat de la Commission du Danube,

La Dixième session extraordinaire de la Commission du Danube DECIDE :

1. De remplacer la partie concernant les postes de fonctionnaire de la « Liste des fonctions du Secrétariat de la Commission du Danube » par la liste suivante :

**1. FONCTIONNAIRES**

- |      |   |   |
|------|---|---|
| 1.1. | Directeur général   | 1 |
| 1.2. | Directeur général adjoint pour les questions administratives et financières       | 1 |
| 1.3. | Directeur général adjoint pour les questions juridiques et de ressources humaines | 1 |
| 1.4. | Ingénieur en chef   |   |
| 1.5. | Conseiller pour les questions nautiques   | 1 |
| 1.6. | Conseiller pour les questions d'entretien de la voie navigable                    | 1 |
| 1.7. | Conseiller pour le développement de la navigation danubienne                      | 1 |

|       |  |           |
|-------|--|-----------|
| 1.8   | Conseiller pour les questions techniques   | 1         |
| 1.9   | Conseiller pour les questions relatives au développement des transports de marchandises et de passagers, des ports et des services logistiques | 1         |
| 1.10. | Conseiller pour les questions de coopération internationale et de relations publiques  | 1         |
| 1.11. | Conseiller pour les questions d'écologie et autres questions techniques  | 1         |
|       | <b>TOTAL :</b>   | <b>11</b> |

2. De nommer les fonctionnaires du Secrétariat du mandat 2019-2022 selon le tableau ci-dessous :

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Directeur général  | M. Manfred SEITZ        |
| Directeur général adjoint pour les questions administratives et financières  | M. Iván GYURCSÍK        |
| Directeur général adjoint pour les questions juridiques et de ressources humaines  | M. Felix ZAHARIA        |
| Ingénieur en chef  | M. Piotr SOUVOROV       |
| Conseiller pour les questions nautiques  | M. Igor ALEXANDER       |
| Conseiller pour les questions d'entretien de la voie navigable   | M. Peter ČÁKY           |
| Conseiller pour le développement de la navigation danubienne   | Mme Duška KUNŠTEK       |
| Conseiller pour les questions techniques   | M. Serguéï TSRNAKLIYSKI |
| Conseiller pour les questions relatives au développement des transports de marchandises et de passagers, des ports et des services logistiques | M. Dejan TRIFUNOVIĆ     |

Conseiller pour les questions de coopération internationale et de relations publiques

Mme Elena ECHIM

Conseiller pour les questions d'écologie et autres questions techniques

M. Serguéï KANOURNYI

3. De charger le groupe de travail pour les questions juridiques et financières (14-17 mai 2019) de préparer, à l'intention de la 92<sup>e</sup> session de la Commission du Danube, sur la base des propositions des Etats membres, un projet de Décision concernant l'amendement des « Règles de procédure et autres documents d'organisation de la Commission du Danube », tenant compte des dispositions du point 1 ci-dessus.

**COMMISSION DU DANUBE**  
**Dixième session extraordinaire**

**CD/SES-X Extr./4**

**TABLEAU COMPARATIF DES RECOMMANDATIONS DES ETATS MEMBRES DE LA CD  
 AU SUJET DU POURVOI DES POSTES DE FONCTIONNAIRE POUR LE MANDAT 2019-2022<sup>1</sup>**

| N°   | Poste existant  | Poste proposé à être établi  | Etat membre ayant fait la recommandation | Candidat recommandé              | Poste occupé actuellement au Secrétariat   |
|------|---|--|--|----------------------------------|--|
| 1.1. | <b>Directeur général</b>  |  | <b>Autriche</b><br><b>Roumanie</b>       | Manfred Seitz<br>Felix Zaharia   | -<br>Conseiller pour les questions juridiques  |
| 1.2. | <b>Adjoint au Directeur général pour le développement de la navigation danubienne</b> | Conseiller pour le développement de la navigation danubienne (UA)<br>Conseiller pour le développement de la navigation danubienne (GT JUR-FIN) | <b>Ukraine</b><br><b>Slovaquie</b>       | Piotr Souvorov<br><br>Peter Čáky | Adjoint au Directeur général pour le développement de la navigation danubienne<br>Conseiller pour les questions d'entretien de la voie navigable |

17

<sup>1</sup> Pour des raisons de protection des données personnelles, les informations relatives à la date de naissance et aux études des candidats recommandés ont été éliminées de ce tableau.

Note: **En caractères gras** – Etat membre et poste auquel ledit Etat a recommandé un candidat  
*En italique* – Etat membre ayant recommandé un candidat, sans préciser le poste

|      |   |  |   |                                  |   |
|------|---|--|---|----------------------------------|---|
| 1.3. | <b>Adjoint au Directeur général pour les questions administratives et financières</b> | Conseiller pour les questions administratives et financières (UA)                            | <b>Hongrie</b>  | Iván Gyurcsík                    | -   |
| 1.4. | <b>Ingénieur en chef</b>  | Conseiller pour les questions d'ingénierie (UA)  | <b>Allemagne</b><br><b>Ukraine</b>                              | Igor Alexander<br>Pjotr Souvorov | -<br>Adjoint au Directeur général pour le développement de la navigation danubienne |
| 1.5. | <b>Conseiller pour les questions nautiques</b>  |  | <b>Allemagne</b>  | Igor Alexander                   | -   |
| 1.6. | Conseiller pour les questions techniques  | Conseiller pour les questions techniques, y compris les questions de radiocommunication (BG) | <i>Bulgarie (sans préciser le poste)</i>                        | Serguéï Tsrnakliyski             | Conseiller pour les questions techniques  |
| 1.7. | Conseiller pour les questions d'entretien de la voie navigable                        | <b>Conseiller pour les questions hydrotechniques et hydrométéorologiques (SK)</b>            | <b>Slovaquie</b><br><br><i>Croatie (sans préciser le poste)</i> | Peter Čáky<br><br>Duška Kunštek  | Conseiller pour les questions d'entretien de la voie navigable<br><br>-             |

|       |  |  |   |   |   |
|-------|--|--|---|---|---|
| 1.8.  | <b>Conseiller pour les questions d'exploitation et d'écologie</b>  | Conseiller pour les questions d'exploitation, d'écologie et de logistique (UA)   | <b>Russie</b><br><br><i>Serbie (sans préciser le poste)</i> | Serguéï Kanournyi<br><br>Dejan Trifunović | -<br><br>Conseiller pour les questions d'exploitation et d'écologie |
| 1.9.  | Conseiller pour les questions d'analyse économique et statistique  |  |   |   |   |
| 1.10. | <b>Conseiller pour les questions juridiques</b>                    | Adjoint au Directeur général pour les questions juridiques (GT JUR-FIN)  | <b>République de Moldova</b>                                | Elena Echim                               | -   |
| 1.11. | Conseiller pour les questions d'éditions et de relations publiques | Conseiller pour les questions de coopération internationale, d'éditions et de relations publiques (UA)<br><br>Conseiller pour les questions de coopération internationale et de relations publiques (GT JUR-FIN) |   |   |   |

### Annexe 3

List of new Secretariat of Danube Commission as of 1<sup>st</sup> July 2019

Version 20<sup>th</sup> March 2019

|     |   |                        |
|-----|---|------------------------|
| AT  | General Director  | Manfred SEITZ          |
| UA  | Chief Engineer  | Pjotr SUVOROV (Deputy) |
| HU  | Administration and finance  | Ivan GYURCSIK (Deputy) |
| RO  | Legal issues, Revision and Human Resources - <i>previous: „Legal issues”</i>                            | Felix ZAHARIA (Deputy) |
| DE  | Nautical issues   | Igor ALEXANDER         |
| SK  | Fairway Maintenance   | Peter CAKY             |
| HR  | Development of Danube Navigation  | Duska KUNSTEK          |
| BG  | Technical issues  | Sergey TZARNAKLIYSKI   |
| SER | Issues Cargo and Passanger transport and Ports - <i>previous: „Economical and Environmental issues”</i> | Dejan TRIFUNOVIC       |
| MD  | Public Relations and International Affairs - <i>previous: .publications and Public relations”</i>       | Elena ECHIM            |
| RF  | Environmental issues and statistics - <i>previous: "Economic and statistical issues”</i>                | S.V. KANURNIY          |